

<https://www.paris-normandie.fr/id320712/article/2022-06-29/sotteville-les-rouen-la-ville-va-...>

Par Jérémy CHATET

🕒 11 min read



# À Sotteville-lès-Rouen, la Ville va accueillir les collégiens exclus de leur établissement

La Ville a noué une convention avec trois établissements scolaires. Elle prendra en charge les collégiens exclus temporairement et les accueillera au sein des services de la Ville, en immersion professionnelle, le temps de leur sanction disciplinaire.



À Sotteville-lès-Rouen, les collégiens exclus vont être pris en charge par les services de la Ville - Archives Stéphanie PÉRON/PN

**PARIS**  
**NORMANDIE**

Publié: 29 Juin 2022 à 13h56 Temps de lecture: 2 min

« *Ce que l'on veut proposer, c'est une alternative à l'exclusion.* » Luce Pane, la maire de Sotteville-lès-Rouen, va nouer un partenariat inédit avec trois établissements scolaires de la ville qui se sont portés volontaires. Le collège Émile-Zola, le collège Jean-Zay et l'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Françoise-Dolto. Elle concerne la prise en charge des élèves qui, au cours de l'année, sont exclus temporairement de leur établissement, à la suite d'un conseil de discipline. La mairie se propose de les accueillir en apprentissage au sein des services de la Ville, pour la durée de leur exclusion, « *au lieu qu'ils restent inactifs chez eux* », précise Luce Pane. « *Il faut redonner à ces jeunes un sens de l'apprentissage, les immerger dans la découverte d'une pratique professionnelle* », ajoute l'édile.

## **Mis en place dès la rentrée prochaine**

L'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Françoise-Dolto, qui accueille aussi des élèves du Petit-Quevilly et de Saint-Étienne-du-Rouvray, applique déjà ces mesures de responsabilisation avec ces deux communes. « *Le but du jeu est d'éviter au maximum d'arriver au conseil de discipline*, explique son directeur Ludovic Wable. *L'exclusion est une sanction qui sert à rassurer la communauté éducative mais ce n'est pas celle que je préfère.* » Le directeur a aussi recours à l'exclusion interne où l'élève reste dans les locaux. « *On a eu le cas avec deux élèves qui s'insultaient. On les a fait travailler ensemble.* » Au cours de cette année scolaire, une exclusion définitive a été prononcée à l'EREA. Ludovic Wable a également dû faire face à l'introduction de couteaux dans son établissement.

Dès la rentrée prochaine le dispositif sera mis en place par la Ville de Sotteville-lès-Rouen. La mairie prendra en charge deux élèves maximum par établissement et par an. Ils pourront être accueillis dans les différents services de la Ville : entretien des espaces verts, restauration, sports, bâtiment... Les agents qui les prendront en charge seront sélectionnés sur la base du volontariat. Ils suivront une formation spécifique en amont.

Lire aussi

**[Meurtre des Emmurées à Rouen: les proches marchent pour réclamer la vérité](#)**

**[Un Rouennais élu député à La Réunion](#)**

**[Le contrat de naming avec Ferrero pour le palais des sports de Rouen prolongé d'un an, faute de mieux](#)**